

# Début des travaux à l'Assemblée législative

## La loi sur les services en français sera déposée

Par Jacinthe  
**LAFREST**

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard étudiera durant la présente session de travail le projet de loi sur les services en français. Cela a été confirmé dans le discours du Trône inaugurant la **seconde session de la 60<sup>e</sup>** assemblée de la province, qui a été livré par le lieutenant-gouverneur Gilbert Clements, le jeudi 12 novembre.

À la page 22 d'un document qui en compte 24, en conclusion d'un paragraphe intitulé «Francophone Summit», le gouvernement dit son intention d'améliorer les services en français offerts à la communauté francophone, en partenariat avec le gouvernement fédéral, et de déposer un projet de loi sur les services en français.

Interrogé au sortir de la cérémonie, le ministre des Affaires francophones, Mitch Murphy, a affirmé son intention de déposer le projet de loi très tôt dans la session. «Nous avons une vingtaine de projets de loi à étudier. Si on ne peut compléter le processus cet automne, cela ira au printemps» dit-il.

Les chefs des partis d'opposition, Keith Milligan pour les Libéraux et Herb Dickieson pour les néo-démocrates, n'ont pas l'intention de s'opposer systématiquement au projet de loi. «Je vais accorder mon appui complet à ce projet de loi» a affirmé le chef néo-démocrate qui est aussi le seul député de son parti à siéger à l'Assemblée



Le lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard, Gilbert Clements, a livré l'un des discours du Trône les plus positifs à l'égard des francophones que l'on ait eu l'occasion d'entendre.

législative. «C'est très important, non seulement pour les touristes francophones mais pour la population francophone et acadienne qui a besoin d'une garantie que ces services seront offerts à l'année longue» a-t-il poursuivi. M. Dickieson s'attendait d'ailleurs à ce que le projet de loi soit présenté au printemps dernier.

Le chef de l'opposition libérale, Keith Milligan, a quant à lui rappelé que c'était son parti sous le leadership de Joe Ghiz qui avait le premier adopté une politique sur les services en français. «Avant cela il n'y avait rien du tout». «Nous

allons appuyer l'adoption du projet de loi, mais cela ne veut pas dire que nous n'allons pas poser de questions. Il y a toujours des choses à clarifier» dit-il.

Cet appui des partis d'opposition rassure grandement le directeur général de la Société Saint-Thomas-d'Aquin, Edgar Arsenault. «Ce qu'on veut surtout éviter, c'est que le projet de loi soit porté à une étude en comité. C'est pourquoi nous avons rencontré tous les partis politiques pour les sensibiliser à l'importance pour nous de ce projet de loi».

Par rapport au Sommet de

la Francophonie, le discours du Trône dit, en français, ce qui suit : «Les Acadiens? et francophones de l'île forment un élément important de notre société, de notre culture et de notre économie.

La communauté de Wellington a pris les devants au plan de l'utilisation des nouvelles technologies dans les domaines de l'Éducation et du développement économique. Mon gouvernement fait le nécessaire pour s'assurer que les réalisations des Acadiens et francophones de l'île seront présentes au prochain Sommet de la Francophonie, qui se tiendra à Moncton».

Par ailleurs, devant l'augmentation du nombre de touristes francophones, le gouvernement s'engage à utiliser plus de signalisation routière bilingue ou internationale, dans l'ensem-

ble de la province.

D'autres grandes lignes du discours du Trône incluent l'allongement de la saison touristique, la mise en oeuvre à la grandeur de la province d'un système de gestion des déchets. On mettra l'accent sur la vente et l'exportation du savoir, sur une stratégie de tourisme culturel, et l'on poursuivra les efforts de croissance et de diversification du secteur des nouvelles technologies. Il y aura de nombreuses initiatives en éducation, en santé, etc. Les travaux ont débuté hier, le mardi 17 novembre. ★

# Donnez un bon départ aux dents de vos enfants

La plupart des parents reconnaissent facilement l'apparition des premières dents de leurs nourrissons! Mais beaucoup ignorent qu'ils peuvent favoriser la santé des dents et des gencives de leurs enfants avant même que la première dent apparaisse. «Les premiers mois de la vie d'un enfant constituent une excellente occasion de prendre de bonnes habitudes et de s'assurer de ne pas en prendre de mauvaises», explique Mme Donna Bowes, présidente de l'Association canadienne des hygiénistes dentaires. Par exemple, l'acte d'essuyer la bouche et les gencives d'un bébé avec une débarbouillette humide établit une bonne habitude et masse les gencives, ce qui peut soulager les douleurs des premières dents.

Il vaut mieux éviter les mauvaises habitudes. Par exemple, l'habitude de tremper une suce dans du miel ou de donner un biberon au coucher est à éviter. «On ne devrait donner que de l'eau dans un biberon au coucher, explique Mme Bowes, car le lait maternel, le lait ordinaire, les jus et le lait maternisé contiennent tous du sucre, ce qui peut mener à des caries.»

L'Association canadienne des hygiénistes dentaires a plusieurs publications destinées aux parents qui veulent maintenir les dents et les gencives de leurs petits en santé. Pour obtenir plus de renseignements en matière de santé buccale, consulter votre hygiéniste dentaire ou visiter le site Web de l'Association canadienne des hygiénistes dentaires à l'adresse [www.cdha.ca](http://www.cdha.ca). ★

## Une émission sportive qui joue Franc Jeu

La passion de Claude Charron pour le sport est bien connue; sa passion pour le journalisme d'enquête aussi. Il est donc l'homme tout désigné pour animer le premier magazine d'affaires publiques consacré aux sports sur les ondes de la télévision canadienne.

Cette émission originale, qui sera diffusée tout juste avant le match de hockey du samedi soir, n'a pas pour mandat de donner des résultats ou des statistiques, mais plutôt d'offrir aux téléspectateurs des dossiers fouillés sur toutes les dimensions du sport amateur ou professionnel, d'élite ou de participation.

C'est ainsi qu'à l'ère de la flambee des salaires dans les sports

professionnels, on s'intéressera au défi particulier des équipes canadiennes, qui doivent aussi composer avec la faiblesse du dollar. On verra comment des athlètes de pointe ont déjà amorcé leurs préparatifs dans le but de réaliser leur rêve olympique à Sydney.

À la lumière du récent scandale survenu lors du Tour de France, on pourra faire le point sur le problème de dopage. On pourra aussi nous faire découvrir des aspects méconnus de la vie des grands athlètes et des défis qu'ils relèvent, ou encore traiter de la sécurité des installations et des équipements dans la pratique des sports les plus populaires.

Semaine après semaine, des reportages captivants jetteront un éclairage essentiel sur des événements de l'actualité, répondront à des questions que se pose le public depuis longtemps ou attireront son attention sur des aspects moins connus du sport.

Entouré d'une équipe de premier ordre, Claude Charron invite les téléspectateurs à découvrir les coulisses du sport, les enjeux économiques, sociaux et culturels qu'il représente dans le monde moderne, au Canada comme à l'étranger.

Franc Jeu est diffusé chaque samedi soir à la télévision de Radio-Canada, à 19 h 30, juste avant la Soirée du Hockey Molson. ★

# L'Association des Amputés de guerre procure aide et information

L'Association des Amputés de guerre offre aide et information aux personnes amputées grâce au soutien du public au Service des étiquettes-adresse.

Les étiquettes-adresse saisonnières de l'Association des Amputés de guerre sont déjà en circulation dans les Provinces atlantiques. Cette année, la campagne se déroulera sous le thème : «Aide et information», deux mots clés qui décrivent ce que l'Association offre aux personnes amputées grâce au soutien du public au Service des étiquettes-adresse.

M. Cliff Chadderton, chef des services administratifs de l'Association des Amputés de guerre, explique que «Tout en veillant à la gestion de nos programmes, nous ne nous sommes jamais éloignés de notre fonction première qui consiste à pourvoir l'aide financière que requièrent les personnes amputées de partout au pays, qu'il s'agisse d'anciens combattants ou de jeunes vainqueurs. Cependant, pour être vraiment efficaces, nous devons offrir à la fois aide et information à la personne amputée».

La personne amputée doit vivre dans un milieu où elle peut s'épanouir. En ces sens,

l'organisme a tout mis en oeuvre, au cours des cinquante dernières années, afin de voir la perception populaire évoluer. L'usage de mots tels que «estropié» ont fait place à une nouvelle vision selon laquelle la personne amputée est considérée comme un citoyen à part entière au sein de la société.

Le thème de l'Association Aide et information prend également forme dans ses autres programmes tels que : les mères solidaires, qui réunit les parents d'enfants nouvellement amputés avec des familles ayant vécu la même expérience; jouez prudemment et prudence au volant, deux programmes axés sur la sécurité; envol, qui s'adresse aux enfants amputés de plus d'un membre et leur fournit un ordinateur et des appareils auxiliaires permettant leur utilisation; ainsi que des séminaires régionaux qui offrent appui et conseils.

L'Association ne reçoit aucune subvention gouvernementale. Ses nombreux programmes existent grâce aux dons versés au Service des plaques porte-clés et des étiquettes-adresse. L'Association ne fait aucune sollicitation téléphonique ni aucun

porte-à-porte. Ces étiquettes peuvent être utilisées pour identifier des lettres, des livres ou des disques compacts, et sont envoyées en guise de remerciement aux gens qui ont fait preuve de générosité lors de la campagne des plaques porte-clés.

En réponse à la demande

du public, l'Association peut dorénavant recevoir des dons «préautorisés» ce qui permet aux donateurs de faire une contribution mensuelle prélevée de leur compte bancaire ou portée à leur carte de crédit.

Pour obtenir plus de renseignements, utilisez «accèsfacile!» en

communiquant sans frais, soit par téléphone au 1-800-250-3030 ou encore par télécopieur au 1-800-219-8988. Vous pouvez aussi accéder au site Web de l'Association pour en connaître davantage sur les nombreux programmes et services offerts : <http://www.amputesdeguerre.ca> ★

# Décès - Joseph E. Arsenault

La famille, parents et amis étaient très attristés par le décès de Joseph E. Arsenault le 19 novembre 1997 à l'âge de 70 ans suite à une courte mais intense lutte contre le cancer.

Né à St-Chrysostome, il était le fils de feu Philimon et Roséline (Gallant) Arsenault qui l'ont précédés en 1945 et 1970 respectivement. Il s'est marié à Louise Gallant en 1951 et a habité toute sa vie dans son district natal où il a opéré un magasin général jusqu'en 1964. Il a ensuite travaillé comme commis au magasin d'Abram -Village après quoi il était employé au magasin coopératif de Wellington de 1966 jusqu'à sa retraite en 1992.

José était une personne très douce, patiente et modeste, un mari, père, grand-père et arrière grand-père très affectueux qui a dévoué sa vie à sa famille et qui était toujours prêt à servir sa communauté.

José avait le don d'une personnalité plaisante et toujours le sourire sympathique, il était aimé par tous qui le connaissait. Pour ses



petits-enfants, il était connu sous le nom de «Pépé Joe», ils se rappelleront toujours de sa gentillesse, son amour et sa joie de vivre.

En prenant sa retraite, José a choisi comme passe-temps de travailler le bois qui démontre le genre de personne qu'il était, constant et méticuleux. Dans sa lutte contre le cancer, José a accepté son destin de faire face à la douleur et au malaise de cette terrible maladie jusqu'à son dernier jour.

Il a laissé dans le deuil sa fa-

mille qui garde de mémorables souvenirs d'un cher époux et père; son épouse Louise, sa fille Noella (Paul) Richard et six fils : Marcel (Sheila) de Summerside, Simon (Rolande) de Wellington, Donald (Bernice) de Wellington, Julien (Sylvia) de Fredericton, N.-B., Eldon (Jeannette) de Charlottetown et Elmer (Joanne) d'Edmonton, Alberta; aussi 17 petits-enfants et 1 arrière petit-enfant; ses soeurs, Bella Dunsford de Charlottetown, Lorette Gallant de Wellington et Zelma Gallant d'Urbainville et un frère André (Régina) de Montréal.

A part de ses parents, il a été précédé par ses frères Alfred, Polycarpe, Ernest, Cyrus, Tilmon et Edward en enfance.

Les funérailles avaient lieu à partir du Salon funéraire Évangéline jusqu'à l'église St-Philippe et St-Jacques le 22 novembre 1997, célébrées par le Père Éloi Arsenault et co-célébrées par les Pères Nazaire Gallant, Eddie Cormier, Albin Arsenault, Raymond Gallant, diacre Cyrus Gallant et frère Edmond Arsenault. Les lectures ont été offertes par Lucia Cameron et Paul Arsenault, nièce et petit-fils, et les prières des fidèles ont été faites par Christine, Nicole, Diane et Jacintha, tous petits-enfants; la porteuse de la croix était Simone Gallant et Julia et Colette Arsenault portaient les chandelles : Les porteuses de fleurs étaient ainsi des petits enfants : Monique, Pierre, André, Jonathan, Matthew et Jonel. Les porteurs étaient ses six fils et les porteurs honoraires étaient Ernest, Raymond et Roger Arsenault, Ulric et Melvin Gallant et Wayne Dunsford. L'inhumation avait lieu au cimetière de Baie-Egmont avec son neveu le Père Éloi Arsenault qui officiait.

Qu'il repose en paix.

*Tu n'étais pas capable de dire je pars,  
Tu n'étais pas capable de dire au revoir  
Tu es parti avant qu'on s'en rende compte  
Et seulement Dieu sait pourquoi ★*

*Louise et famille*

# Les Lauréats du Grand Concours de Mont-Carmel

En guise de conclusion des 20 articles parus dans «La Voix acadienne», au cours de l'année du Centenaire de l'église de Mont-Carmel, les paroissiens de Mont-Carmel ont participé à un Grand Concours, le 1<sup>er</sup> novembre à la Salle paroissiale. Organisé par le comité des Fêtes du Centenaire, quatre équipes étaient en compétition pour l'honneur d'en savoir sur l'histoire de leur paroisse. Les heureux gagnants furent Marie-Anne Arsenault, le père Eddie Cormier, Christian Gallant et Alfreda Poirier. (voir photo)

La soirée du Grand Concours fut agrementée par la présence des musiciens, Marguerite Gallant, Amand Arsenault et Peter Arsenault; des danseurs Rhéal Poirier et Tracy Arsenault ainsi que la chanteuse Tanya Gallant.

Les deux plus hautes notes pour le savoir à titre individuel furent celle du père Eddie Cormier

et de Maria Bernard.

Il y avait même une représentation de la paroisse de Bloomfield au Grand Concours, celle d'Alméda Thibodeau. L'occasion fut idéale pour en apprendre davantage sur l'histoire des Acadiens de la paroisse.

Le Comité des Fêtes  
du Centenaire



# De quel type de personne êtes-vous?



(J.L.) Afin de faciliter leurs relations interpersonnelles et de mieux comprendre les échanges humains, les enseignants de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard étaient invités à participer vendredi dernier à un atelier sur la méthode d'identification des types psychologiques

Myers-Briggs.

L'atelier a été donné par Marie-Andrée Trahan, qui travaille à Anciens Combattants Canada et dont les services pour la journée étaient offerts gratuitement par le ministère.

De gauche à droite, on voit Rachelle Gauthier, enseignante

à François-Buote, Marie-Lyne Bédard, enseignante à Elmstreet, Marie-Andrée Trahan, animatrice, Mike David, enseignant à Evangéline et Gilles Arseneault, coordonnateur adjoint de l'Association des enseignants et enseignantes de langue française de l'I.-P.-É. qui organisait la journée. ★

# Le NPD appuie les organismes francophones

Par Yves **LUSIGNAN (APF)**

La chef du NPD fédéral, Alexa McDonough, demande au gouvernement fédéral de réinvestir dans les organismes francophones et acadiens du pays.

«Les Libéraux ne peuvent plus ignorer leurs obligations envers les communautés francophones et acadiennes» a déclaré en Chambre, Mme McDonough. Selon elle, le gouvernement doit cesser de faire des compressions dans ses programmes d'appui aux langues officielles.

Cet appui de Mme McDonough fait suite au passage dans la capitale nationale d'une délégation d'une cinquantaine de porte-parole des communautés francophones. Pendant deux jours, ils ont rencontré une quarantaine de ministres, députés et sénateurs dans le but de convaincre le gouvernement Chrétien de modifier sa politique en matière de financement des organismes francophones.

«La décroissance fait très mal. On est souvent en situation de rattrapage» a déclaré le président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes, Gino LeBlanc, lors de sa comparution devant les membres du Comité permanent sur les langues officielles.

M. LeBlanc plaide en faveur d'un financement «significativement supérieur» au montant de

28 millions de dollars que le fédéral a dépensé en 1992-1993 pour le fonctionnement des organismes au pays. Plus encore, c'est tout le budget consacré aux langues officielles qui doit être

bonifié, selon M. LeBlanc.

Tous les organismes francophones doivent renouveler une entente pluriannuelle de financement avec le ministère du Patrimoine d'ici le 31 mars 1999. ★

# Des épinglettes de service sont présentées



*De gauche à droite, on voit Paul Gallant; Anne Gallant, Earle Arsenauff, Reggie Perry et Jim Cameron.*

**(J.L.)** À l'occasion des cérémonies du Jour du Souvenir, la filiale de Wellington de la Légion royale canadienne a présenté à plusieurs membres des épinglettes pour marquer leurs nombreuses années de service. Paul Gallant, Reggie

Perry et Anne Gallant ont accumulé chacun 10 années de service. Earle Arsenauff a quant à lui été reconnu pour ses 25 années de service et Jim Cameron, pour 15 ans.

D'autres parts, pour la première fois cette année, la Légion de

Wellington a reconnu «Un légionnaire de l'année». On a remis une plaque à Paul Gallant d'Abram-Village. La plaque vient du commandement provincial de la Légion qui approuve le choix soumis par les légions. ★

# Le Salon du livre **est** populaire



(J.L.) Pour la quatrième fois, l'Oasis du Carrefour de l'Isle-Saint-Jean à Charlottetown tenait son Salon du livre, dans la cafétéria. Les tables étaient recouvertes de livres dans divers domaines, de jouets et jeux pour enfants et d'une foule d'autres articles qui sont difficilement trouvables en français en temps normal à l'Île. Sur la photo, on voit Hélène Duranleau-Reid et son fils cadet, Sam, Léonce Richard, Martha Lebel, aide enseignante, la jeune Caroline Gallant et Linda Allain, préposée à la bibliothèque J.-Edmond-Arsenault, au Carrefour. Après ses quelques jours à Charlottetown, le Salon du livre sera transporté en région. ★

# La poésie se répand dans la galaxie

(J.L.) Le Conseil de la vie française en Amérique et la Société des écrivains canadiens (section Québec) viennent de lancer la sixième édition de leur concours Galaxie Jeune Poésie francophone. Le succès du concours s'étend à travers la francophonie mondiale. D'année en année, la participation des jeunes de divers pays s'amplifie et le nombre de poèmes reçus augmente de façon significative.

Le thème pour l'année 1999 est «Si j'étais le Roi... la Reine... du Monde».

Les jeunes peuvent participer dans deux catégories d'âge. Il y a d'abord «Les tout-petits» de 6 à 8 ans, et «Les grands»), âgés de 9 à 13 ans. Il faut rédiger son poème sur une seule feuille de format régulier. On peut envoyer un dessin ou un collage sur carton mais seul le poème sera jugé, selon des critères comme :

-Le respect du thème et la cohésion dans son développement;

-L'originalité : images, expression, rythme;

-La qualité de la langue : correction syntaxique et préci-

sion du vocabulaire;

-Les rimes ne sont pas obligatoires.

Il faut poster ses poèmes avant le 15 février 1999 à l'adresse suivante : Concours Galaxie Jeune Poésie francophone, Société des écrivains canadiens, 870, rue Salaberry #105, Québec (QC), G1R 2T9.

Si la participation est coordonnée dans une classe, on inscrira au verso du poème le nom, le prénom, l'âge et l'adresse de l'enfant ainsi que les noms, adresse et numéro de téléphone de l'école et de l'enseignant. Les enfants qui participent à titre individuel inscriront au dos de leur poème leurs prénom, nom et âge avec leur adresse et numéro de téléphone.

En Amérique du Nord, la proclamation des lauréats se fera au cours de la Semaine de la francophonie à Québec. Certains prix seront remis au cours du Sommet de la Francophonie et les lauréats seront reconnus en divers autres endroits. Poètes, à vos plumes. Si vous étiez le roi ou la reine du monde, que feriez-vous? ★

# La Soirée des Éloizes souligne l'excellence en art

Comme on l'a vu la semaine dernière, deux groupes de l'Île-du-Prince-Édouard ont remporté des Éloizes lors de la grande soirée de gala qui clôturait la FrancoFête de Moncton. Il s'agissait bien sûr du groupe Barachois et de la Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard.

Voici la liste de tous les récipiendaires, dans les catégories correspondantes :

Artiste de l'année en danse :  
La Baie en Joie (Nouvelle-Écosse)  
Bénévole de l'année :  
Marc Paulin (Nouveau-Brunswick)  
Meilleure couverture

médiatique dans les arts :  
Jimena Vergara (N.-B.)  
Artiste de l'année en littérature :  
France Daigle (N.-B.)  
Entreprise ou organisme de l'année : Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard  
Artiste de l'année en musique/enregistrement sonore :  
Amerythme (N.-B.)  
Soutien aux arts :  
Jac Gautreau (N.-B.)  
Artiste s'étant le plus illustré à l'extérieur de l'Acadie : (égalité)  
Barachois (Île-du-Prince-Édouard), Viola Léger (N.-B.)  
Découverte de l'année :

Jean-François Breau (N.-B.)  
Artiste **pionnier/ière** :  
Claude Roussel (N.-B.)  
Artiste de l'année en arts visuels :  
Roméo Savoie (N.-B.)  
Artiste de l'année en théâtre :  
René Cormier (N.-B.)  
Événement de l'année :  
Gala FM (Nouveau-Brunswick)

Les Éloizes récompensent la qualité et l'originalité du travail des artistes professionnels de l'Acadie et leur dynamisme, d'où le symbole de, l'Éloize comme trophée. Les Éloizes reconnaissent aussi les médias, les entreprises, les organismes et les

bénévoles qui oeuvrent à l'avancement des arts en Acadie de l'Atlantique. Utilisé couramment en Acadie, éloizes est un vieux mot français qui signifie éclairs.

Cette année, les catégories Artiste de l'année en design,

Artiste de l'année en cinéma-télévision-vidéo et Artiste de l'année en métiers d'art n'ont pas été retenues dû à un manque de mises en candidatures ou à des soumissions jugées incomplètes par le jury. ★



(J.L.) La FrancoFête de Moncton a pris fin le dimanche 8 novembre par la grande Soirée des Éloizes. De nombreuses activités étaient au programme et notamment la Fête populaire de Dieppe qui était présentée dans la Place Champlain. De nombreux artistes étaient au programme, notamment le groupe Acadilac de l'Île-du-Prince-Édouard et un groupe de jeunes danseuses traditionnelles (photo), travaillant sous la direction de Monic Gallant. (Photo : Marcia Enman)

# Marie Léger est mère de l'année



(J.L.) C'est la tradition, lors des cérémonies du Jour de Souvenir, qu'une femme dépose une couronne au nom de toutes les femmes, en souvenir des combattants. À l'origine, celle qu'on appelle «la mère à la Croix d'argent» avait perdu un fils à la guerre.

De nos jours, ce n'est pratiquement plus possible.

A Wellington, on choisit depuis plusieurs années une femme étant reliée à la Légion de Wellington, dont le mari est ou était un ancien combattant. C'est le cas de Mme Marie Léger de Wellington, dont le mari,

André, maintenant décédé, était dans le service.

On voit Mme Léger en compagnie de Monsieur Austin Poirier, président de la filiale n°17 de la Légion royale du Canada. Ils sont entourés de deux cadets, Timothy Gallant et Johanna Gallant. ★

# Programme d'échanges à l'intention des élèves francophones

L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) organise, pour la 10<sup>e</sup> année consécutive, le Programme d'échanges à l'intention des élèves francophones. Ce programme s'adresse aux classes de 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années (au Québec, 6<sup>e</sup> année du primaire et 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années du secondaire). Il permet de jumeler des classes d'écoles francophones du Québec à des classes d'écoles francophones des autres provinces et territoires.

Ainsi, pendant 8 à 10 jours, des jeunes de 11 à 14 ans découvrent une autre façon de vivre en français au sein d'une famille, à l'école et dans le cadre d'activités éducatives diverses.

Les enseignantes et les enseignants intéressés ont jusqu'au 11 décembre pour inscrire leur classe au Programme. Pour ce faire, elles et ils doivent élaborer un projet d'accueil détaillé couvrant les volets pédagogique, linguistique, culturel et historique. Toutes les précisions apparaissent dans le dépliant

distribué auprès des responsables de français des écoles francophones canadiennes, auprès des directions de diverses associations francophones ainsi que sur le site Internet de l'ACELF à l'adresse [www.acelf.ca/programm/cchange](http://www.acelf.ca/programm/cchange).

Les coûts de participation sont minimes puisque les frais de transport sont entièrement subventionnés par les partenaires financiers, à savoir le ministère du Patrimoine canadien et le ministère de l'Éducation du Québec. La réalisation du Programme d'échanges est cependant soumise à la reconduction de l'entente Canada-Québec sur les langues officielles en enseignement.

Créée en 1947, l'ACELF est un organisme pancanadien qui, par la réflexion, la recherche, la concertation et l'intervention, inspire et soutient l'action des communautés francophones afin que l'éducation qu'elles choisissent de se donner serve à protéger et promouvoir la langue et la culture d'expression française au Canada. ★

# La province s'est engagée à déposer LA LOI

Dans son discours du Trône de jeudi dernier, le gouvernement provincial s'est engagé à déposer pendant le présent exercice un projet de loi sur les services en français.

Ce n'est pas la première fois que l'on fait miroiter cette possibilité à la communauté francophone de l'Île, avec le résultat qu'on connaît. Il faut dire cependant que jamais encore, on avait eu un engagement aussi précis, dans un document aussi important que le discours du Trône, qui engage l'ensemble des ministres et députés du parti au pouvoir.

Les partis d'opposition ont affirmé qu'ils n'allaient pas s'opposer au projet de loi de façon systématique. Cela ne veut pas dire qu'aucune question ne sera soulevée. Le libéral Keith Milligan l'a bien dit (lire à la page).

La communauté francophone a été consultée à plusieurs des étapes de l'élaboration du projet de loi, mais Edgar Arseneault de la SSTA affirme qu'il ne sait pas exactement ce que le projet de loi contient. «On nous a dit qu'on avait tenu compte de nos suggestions dans la version finale, mais nous ne l'avons pas vu» a-t-il dit.

Par exemple, nous ne savons pas ce que le projet de loi prévoit comme mécanisme de recours pour la communauté francophone si elle estime que ses droits garantis par ladite loi sont brimés. Il est essentiel qu'il y ait un tel mécanisme et qu'on ait les **moyens** de l'appliquer. Sinon, une loi ne servirait pas à grand-chose.

Dans le discours du Trône, on dit que l'amélioration des services en français se fera en partenariat avec le gouvernement fédéral. Depuis que la toute première Entente Canada/Île-du-Prince-Édouard sur les services en français, qu'on a affectueusement baptisé «l'entente-cadre», a été signée, le gouvernement fédéral a été un partenaire quasi indispensable à l'amélioration des services en français. C'est d'ailleurs grâce à la toute première entente, signée en 1988, que la politique sur les services en français adoptée un an plus tôt par le gouvernement de Joe Ghiz avait pu être appliquée.

Maintenant, on parle d'une loi. Grâce au concept de l'entente-cadre, dont on négocie en ce moment le renouvellement pour une entrée en vigueur en avril 1999, le fédéral et la province ont déjà le mécanisme idéal pour permettre une mise en oeuvre adéquate d'une loi sur les services en français. Il ne faudrait pas passer à côté de l'opportunité.

Le *timing* est bon pour l'adoption de la loi. Le prochain Sommet de la Francophonie, dont on commence seulement, je crois, à saisir l'importance dans la communauté gouvernementale, est un motivateur de premier rang. L'argent des touristes en est un autre. La province s'est même engagée dans son discours du Trône à utiliser une signalisation routière bilingue ou en symboles internationaux. On aurait bien aimé que la province agisse pour le bien de sa communauté francophone et pas seulement pour l'argent des touristes, mais puisque les initiatives sont là, autant les profiter. ★

*Pettigrew prolonge de trois ans les mesures d'ajustement*

# Les «petites semaines» seront exclues du calcul des prestations

**Yves LUSIGNAN (APF)**

Les travailleurs de 31 régions du pays n'auront pas à tenir compte des ((petites semaines» de travail de moins de 150 \$ dans le calcul des semaines admissibles aux prestations d'assurance-emploi.

Le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, a annoncé à Charlotte-town à l'Île-du-Prince-Édouard la mise en oeuvre d'un nouveau projet-pilote d'une durée de trois ans, qui remplace les mesures d'ajustement qui prennent fin le 14 novembre.

En vertu de ce projet-pilote, un travailleur des régions visées qui a accumulé à la fois des semaines normales de travail et des semaines réduites de travail ne verra pas diminuer le montant de ses prestations.

La réforme de l'assurance-emploi prévoit que toutes les heures de travail sont comptabilisées pour établir l'admissibilité

à des prestations. Une personne qui accumule des semaines de travail normales et des semaines réduites peut donc être pénalisées dans le calcul de ses prestations.

L'effet pervers de cette politique qui est entrée en vigueur le 5 janvier 1997, c'est que des travailleurs peuvent avoir le réflexe de refuser de travailler quelques heures par semaine. Des employeurs comme des travailleurs y voyaient d'ailleurs une incitation à ne pas accepter des semaines de travail plus courtes.

Pour corriger le tir, le ministre Pettigrew avait annoncé en mars 1997 la création de projets d'ajustement dans 29 régions à fort taux de chômage. Le gouvernement avait alors mis à l'essai deux méthodes de calcul. Dans 18 régions désignées, les «petites semaines» de travail étaient regroupées pour créer des semaines régulières de travail alors que dans les 11 autres régions, les «petites semaines» étaient exclues du calcul des prestations.

Les deux formules procuraient la même prestation hebdomadaire.

Cette fois, le gouvernement a décidé de ne conserver que la formule d'exclusion, parce qu'elle prête moins à confusion et qu'elle est plus facile à administrer. Le projet-pilote desservira les mêmes régions économiques visées par les projets d'ajustement précédents. Deux régions s'ajoutent cependant à la liste : Sudbury et Hull.

Cette nouvelle touche un grand nombre de travailleurs francophones dont le gagne-pain dépend de l'exploitation des ressources naturelles.

Au nombre des régions retenues par le ministère, on note : l'Île-du-Prince-Édouard, l'Est, le Centre, Kings et Yarmouth en Nouvelle-Écosse, Restigouche-Charlotte, Fredericton-Moncton-Saint-Jeanau Nouveau-Brunswick, l'Est, le Centre-Nord et le Nord de l'Ontario ainsi que Niagara, Huron et Sudbury, le Nord du Manitoba, le Nord de la

Saskatchewan, l'Intérieur sud de la Colombie-Britannique, la Côte sud de la Colombie-Britannique, le Nord de la Colombie-Britannique de même que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Le projet-pilote coûtera 225 millions de dollars sur trois ans et sera financé au moyen du programme d'assurance-emploi.

Le problème de fond demeure cependant entier et le gouvernement n'est toujours pas prêt à adopter une solution permanente pour résoudre le problème. Il faudra davantage de temps, dit le ministère des Ressources humaines, avant de déterminer si ces mesures incitent davantage à travailler.

Le porte-parole néo-démocrate en matière d'assurance-emploi et député d'Acadie-Bathurst, Yvon Godin, s'est dit satisfait de la décision du ministre Pettigrew. Selon le député acadien, Ottawa confirme ainsi l'existence d'un problème avec la réforme de l'assurance-emploi.

Depuis son élection en juin 1997, le député Godin ne cesse de dénoncer le sort réservé aux travailleurs qui, bien qu'ils ont cotisé au régime, ne retirent aucune prestation. Il continue de demander au gouvernement une révision complète du régime d'assurance-emploi en rappelant que seulement 38 pour cent des travailleurs qui versent des cotisations, ont le droit de toucher à des prestations lorsqu'ils perdent leur emploi.

M. Godin entreprend maintenant une tournée nationale dans le but de rencontrer des prestataires de partout au pays, question de prendre le pouls de ceux et celles qui dépendent de l'assurance-emploi.

«Pettigrew m'a dit en Chambre qu'il avait fait une tournée canadienne et qu'il n'avait pas vu de problème avec l'assurance-emploi» explique le député, qui est plutôt d'avis contraire. Il publiera ensuite un rapport de sa tournée, qu'il compte remettre au ministre Pettigrew. ★

# Une célébration à la mémoire de **Cajétan Arsenault** marque le 11 novembre

**Par Jacinthe LAFOREST**

Depuis 75 ans maintenant, le monument aux morts situé à l'entrée du cimetière de la paroisse Notre-Dame-du-Mont-Carmel, témoigne du sacrifice et de la mémoire des soldats de cette paroisse morts à la guerre.

Lors d'une cérémonie tenue le

11 novembre en l'église de Mont-Carmel, dont on célèbre durant toute l'année le centenaire, les paroissiens ont rendu hommage au constructeur du monument, Cajétan Arsenault, en même temps qu'à tous les anciens combattants.

La cérémonie était présidée par Gilbert Clements, lieutenant-

gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard qui a déposé une couronne au pied d'un monument improvisé dans l'église, en raison du mauvais temps à l'extérieur.

Gordon Arsenault de Summerside, lui-même ancien combattant (il était dans la marine) et petit-fils de Cajétan Arsenault, a lui aussi déposé une couronne. Plus tard, M. Arsenault avouait que la fête avait pour lui autant de signification que le fait d'avoir reçu une carte postale d'un élève qui le remerciait d'avoir combattu pour son pays. Gordon avait la carte postale dans la poche de son veston. «C'est la première fois de ma vie qu'on me remercie» disait-il.

C'est d'ailleurs à Gordon Arsenault qu'est revenu l'honneur de dévoiler un panneau routier portant le nom de son grand-père. En effet, l'une des routes de Saint-Raphaël, où a vécu Cajétan Arsenault, portera le nom de chemin Cajétan Arsenault.

Durant la cérémonie à l'église, on a lu les noms des 16 soldats de la paroisse dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts. La lecture a débuté au son de la cloche historique de la paroisse, actionnée par une petite-fille de Cajétan Arsenault, Sandy Arsenault, qui réside dans la paroisse. C'était le signal qu'on attendait pour faire sonner les cloches de l'église de Mont-Carmel, dont le tintement a accompagné



*Toujours dans le cadre de cet hommage rendu à Cajétan Arsenault, et toujours sous une pluie battante, son petit-fils, Gordon Arsenault de Summerside, a procédé au dévoilement d'un panneau de signalisation routière à son nom. On peut voir M. Clements qui assiste à la cérémonie. Le chemin Cajétan Arsenault sera à Saint-Raphaël, où Cajétan a vécu sa vie d'adulte.*

la lecture des noms des 16 soldats et de leurs parents.

Le monument aux morts construit par Cajétan Arsenault avait été inauguré le 24 août 1923 par le gouverneur général du Canada de l'époque, Lord Byng Vimy. Il était le premier gouverneur général à visiter Mont-Carmel.

Cajétan Arsenault est né à Baie-Egmont mais il s'est établi à Saint-Raphaël avec sa femme Emilienne Arsenault et leurs 12 enfants. Deux d'entre eux sont d'ailleurs morts durant la Grande Guerre et leurs noms sont inscrits sur le monument. Cajétan Arsenault est **décédé** il y a 45 ans. ★



*Malgré le très mauvais temps, le lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard, Gilbert Clements, a gracieusement accepté de déposer une couronne au pied du monument aux morts construit en 1923 par Cajétan Arsenault, à l'entrée du cimetière de Mont-Carmel.*

# La campagne de l'Arbre de l'espoir atteint l'Île

Par Jacinthe LAFOREST

La Campagne de l'Arbre de l'espoir a été lancée il y a quelques semaines. Cette campagne annuelle vise à recueillir des fonds pour rendre la vie plus facile aux malades qui doivent subir des traitements au Centre d'oncologie Dr Léon Richard de Moncton, et plus particulièrement, ceux et celles qui doivent séjourner à l'Auberge Mgr-Henri-Cormier.

Cette année, les fonds recueillis durant la campagne seront affectés à un projet d'agrandissement de l'Auberge. En effet, on veut ajouter 20 lits aux 45 lits existants.

L'an dernier, la communauté acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Edouard avait été sensibilisée à cette campagne par le fait-même que l'une des nôtres, Claudette Thériault de Wellington, y avait séjourné et avait même participé au lancement de la campagne en compagnie d'Aline Chrétien, l'épouse de Jean Chrétien.

Au fil des années, le nombre des patients provenant de l'Île, autant anglophones que francophones d'ailleurs, n'a cessé d'augmenter. En 1993-94, l'année de l'ouverture de l'Auberge, il y avait

eu trois patients de l'Île sur un total de 392 au Centre d'oncologie. En 1995-96, la proportion de patients de l'Île était de 20 sur 818 patients au total. En 1997-98, 56 personnes de l'Î.-P.-É. ont subi des traitements au Centre d'oncologie Dr Léon Richard, ce qui représentait 6 pour cent des 936 patients.

Pour l'année 1998-99, alors que l'année n'est pas encore finie, on

est rendu à 67 patients de l'Île.

Malgré la nouvelle visibilité de la campagne à l'Î.-P.-É. l'an dernier, les dons en provenance de notre province avaient été minimes. Selon les chiffres officiels du Radiothon L'Arbre de l'espoir, l'Île avait contribué un maigre 205 \$, sur un total de 215 396,06 \$. C'est peu.

Cette année, on met le paquet pour que les contributions de l'Île

soient plus substantielles. Trois activités auront lieu à l'Île. Tout d'abord, on fera deux projections publiques du film *Abegweit*, sur le pont de la Confédération. La première projection se fera au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean le 20 novembre. La seconde projection aura lieu à l'École Évangéline le 27 novembre, la journée même du Radiothon de l'Arbre de l'Espoir. Il n'y aura pas de frais d'entrée mais les dons seront les bienvenus.

Ce n'est pas tout. Dès le vendredi 20 novembre, la fabuleuse émission radiophonique *Déclit*, animée par Anne Godin, sera diffusée en direct du Carrefour de l'Isle-Saint-Jean. L'accent sera mis sur les artistes de l'Île et l'on soulignera aussi le trophée Éloïze de la Fédération culturelle, remporté récemment à Moncton. Comme d'habitude, ce 4 à 8 sera ouvert au public. Il y aura des activités de levées de fonds, tirage 50/50, ce sera la fête à son meilleur.

On rappelle que le numéro sans frais pour participer au Radiothon de l'Arbre de l'espoir, qui sera diffusé le 27 novembre sur les ondes de la radio de Radio-Canada est le 1-800-862-6775. Gary Gallant de Saint-Timothée fera partie des artistes invités. ★



Lors du lancement de la campagne de l'Arbre de l'espoir tenu récemment à Moncton, on voit de gauche à droite, Roger Lavallée, animateur et grand argentier du Radiothon du 27 novembre, Denis Losier, président de la campagne, Johanne Huard, directrice des communications de Radio-Canada Atlantique et Pierre J. Le Boutillier, pdg de la Corporation hospitalière Beauséjour. (Photo : courtoisie de la campagne)

# Denise Millette coordonne les services de santé en français

Par **Jacinthe LAFOREST**

Denise Millette est entrée en fonction en septembre dernier, à titre de coordonnatrice des services en français, au ministère de la Santé et des Services sociaux.

«Mon travail est de m'assurer que les services en français sont offerts dans les régions où il y a un besoin, et que l'on fait la promotion de ces services, afin que les gens les utilisent) affirme Denise Millette, de son bureau au Centre de services régional à Wellington.

Elle précise qu'il y a du rattrapage à faire. «Il n'y a personne dans ce poste depuis plus d'un an. On a pris un peu de recul, surtout pour ce qui est de la documentation disponible, de l'information générale. Bien sûr, on a du personnel bilingue pas mal partout, dans les hôpitaux dans les foyers pour personnes âgées», dit-elle.

Native de la région de l'Outaouais, elle détient un bac en enseignement, profession qu'elle a exercé pendant quelques années avant de se diriger vers la fonction publique fédérale, surtout au ministère du Revenu. Elle a aussi travaillé en milieu hospitalier au Québec.

Denise Millette est arrivée à l'île en 1994-95, avec son conjoint de l'époque (dans la GRC) qui était muté à l'île. Dès son arrivée,



*Denise Millette.*

elle a été aide enseignante à l'École François-Buote. Puis, elle a obtenu un poste au Centre fiscal de Summerside, avant de prendre un emploi à Anciens Combattants Canada à Charlottetown.

Denise a donc touché au domaine de la santé mais aussi et surtout, aux domaines de l'admini-

stration et de la préparation de projets financiers, compétences qui lui sont très utiles dans son nouveau travail.

En effet, la présente Entente Canada/L.-P.-E. sur les services en français; la deuxième du nom, vient à échéances le 31 mars dernier. «J'ai préparé des projets financiers pour nos cinq régions, en vue du renouvellement de l'Entente» dit-elle.

On sait que l'un des buts de cette entente était de motiver la province à créer des postes bilingues pour desservir la population francophone. À plus ou moins long terme, ces postes devaient être intégrés de façon permanente ou indéterminée, à la fonction publique et relever des budgets réguliers de la province. Or ce transfert ne s'est pas encore fait, si bien que plusieurs postes bilingues, dans le domaine de la santé comme des autres domaines sont encore des postes déterminés, à contrats, et pourraient donc être coupés.

Parmi les autres projets auxquels Mme Millette travaille, il y a notamment un poste de coordination pour des activités s'adressant aux aînés dans la région Évangéline, assurer un affichage bilingue à l'hôpital d'Albertain, et naturellement, s'assurer que l'affichage du nouvel hôpital de Summerside soit complètement

bilingue dès son ouverture.

Denise Millette admet que ses projets rencontrent un niveau varié de résistance. «Moi, je suis les directives de la politique sur les services en français, qui me disent comment et où consacrer mes efforts» dit-elle.

L'une de ses tâches est aussi de mettre à jour régulièrement la liste des employés bilingues dans le ministère de la Santé et des services sociaux. «J'évalue aussi constamment les capacités linguistiques de ces employés. Mais je suis fière de dire que de tous les ministères, c'est le nôtre qui est le plus gros client des services de formation linguistique».

Comme on en a déjà parlé, les employés bilingues de la province et particulièrement ceux de la Santé et des services sociaux arborent l'épinglette BONJOUR, indiquant qu'ils parlent français. Or, selon Mme Millette, le public n'a pas encore identifié le BONJOUR comme étant le signe de l'offre active des services en français.

«On ne voit pas encore le BONJOUR comme le symbole, au même titre que le petit bonhomme bleu du fédéral..»

On peut rejoindre Denise Millette au Centre de services régional à Wellington. Elle travaille dans toute la province. ★